BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 495

21 – CÔTE-D'OR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON

Ventes et cessions

933 987 711 RCS Dijon.
TIPY.
Forme : Société en commandite simple.
Capital : 1547406.00 EUR.
Adresse : 9, Ruelle Morlot, 21200 Beaune.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement en date du 16/05/2025 les sociétés TIPY SCS au capital de 1 547 406 € 9, ruelle Morlot – 21200 BEAUNE 933 987 711 R. C. S DIJON ET SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LAURENT 21 SCI au capital de 1 524,49 € 9, ruelle Morlot – 21200 BEAUNE 352 457 303 RCS DIJON Ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LAURENT 21, société absorbée par la société TIPY, société absorbante, le patrimoine de la société absorbée devant être dévolu dans l'état ou il se trouvera à la date de la réalisation de la fusion. Actif apporté par la société absorbée : 1 578 311 € Passif pris en charge : 43 797 € ACTIF NET APPORTE : 1 534 514 € Rapport d'échange : La parité d'échange sera de 15 672 parts sociale de la société TIPY, société absorbante en échange d'une part sociale de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LAURENT 21, société absorbée. Montant de l'augmentation de capital : La société TIPY, société absorbante augmentera son capital social d'une somme de 15 672 € par la création 15 672 parts nouvelles de 1 € chacune. Prime de fusion : 0 € D'un point de vue juridique, la société absorbante sera propriétaire et aura la jouissance des biens et droits apportés à titre de fusion au jour de la réalisation, D'un point de vue comptable et fiscal, la société absorbante en aura la jouissance avec effet rétroactif au 1er janvier 2025. Le projet de fusion a été déposé au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON 19/05/2025 tant pour la société SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LAURENT 21 société absorbée que pour la société TIPY société absorbante. Pour Avis.